



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question écrite n° 19685

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, sur son déplacement au Mali. Le lundi 18 février 2013, il a effectué un déplacement au Mali. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer la liste des personnes qu'il y a rencontrées, le contenu des échanges ainsi que le bilan de ce déplacement.

Texte de la réponse

Lors de son déplacement au Mali, les 18 et 19 février 2013, le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, s'est rendu à Mopti et à Bamako. Il s'est entretenu avec les autorités politiques, mais il a également rencontré les principaux acteurs de l'aide humanitaire et de développement, les partenaires techniques et financiers, des représentants de la société civile malienne ainsi que le commandant de la force Serval. Les échanges du ministre avec le président Traoré ont porté sur les avancées du processus politique, avec l'annonce d'une échéance électorale, la création d'une commission nationale de dialogue et de réconciliation et une campagne de sensibilisation et de lutte contre l'impunité qui fédère la population civile malienne. M. Traoré a également sollicité une aide extérieure pour accélérer le processus de retour des populations, indispensable au bon déroulement des élections. La rencontre avec le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Tiéna Coulibaly, a permis de confirmer un remboursement prochain des arriérés à l'Agence française de développement (AFD) et d'échanger sur la nécessité d'une amélioration de la gouvernance. M. Coulibaly a sollicité un appui pour la réforme des finances publiques. Les entretiens du ministre avec le secrétaire général de la présidence, M. Ousmane Sy, et les élus locaux ont révélé l'urgence des initiatives de développement et le rôle majeur des collectivités territoriales, qui doivent s'imposer comme le canal privilégié pour les partenaires techniques et financiers. Le ministre a rencontré les acteurs et élus des collectivités territoriales, ce qui a permis d'identifier leur rôle essentiel dans le processus de développement du Mali. Enfin, les rencontres avec les acteurs humanitaires ont révélé le rôle crucial des conditions sectorielles des Nations unies et des organisations non gouvernementales (ONG) dans l'approvisionnement alimentaire minimal, l'accès aux services de santé de base et la circulation monétaire. La multiplicité des acteurs et des canaux de financement constitue un enjeu de coordination majeur. Cette visite du ministre délégué, chargé du développement, a confirmé la nécessité pour les autorités françaises et européennes de disposer d'états des lieux précis sur le fonctionnement des services de base, la situation humanitaire et les mouvements de population afin de produire et de mettre en oeuvre des réponses à la fois adaptées et coordonnées. L'ensemble des services concernés ont été instruits de procéder à ce recensement, qui a permis d'établir une liste de priorités d'actions dont la mise en oeuvre a commencé sur le terrain en coordination avec la délégation de l'Union européenne et avec nos principaux partenaires européens.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19685

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Développement

Ministère attributaire : Développement

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2041

Réponse publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4161